FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales

Centre Inffo

Décembre 2022

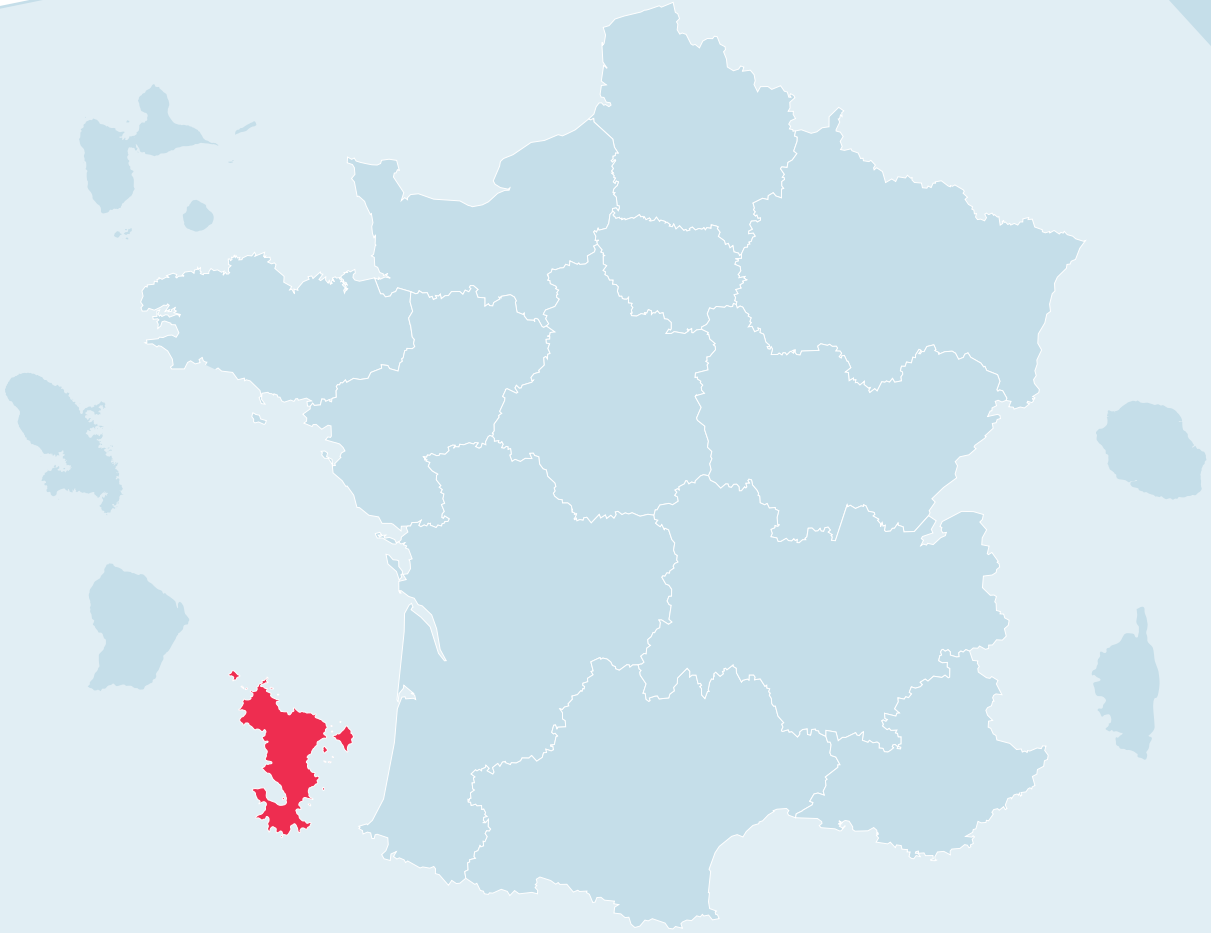

RÉGION MAYOTTE

AVEC Centre Inffo

Partenaire des acteurs de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles

Publicité 2023 Centre Inffo - ©Crédit photo shutterstock

RENSEIGNEMENTS

contact.regions@centre-inffo.fr

Centre Inffo centre-inffo.fr

COLLECTIVITÉ DE MAYOTTE

SOMMAIRE

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES 3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE 5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS 7
BUDGETS 9
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT) 10
DERNIERES ACTUALITES 11

© Centre Inffo – Décembre 2022

PRINCIPAUX INDICATEURS

POPULATION

Nombre d'habitants en 2019

Mayotte	National*
270 372	68 229 198

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Taux d'emplois en 2020

	Mayotte	National*
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND	29 %	31 %
SECTEURS INDUSTRIE	5 %	11,6 %*
SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND	55 %	48,6 %

TAUX DE CHÔMAGE

% de la population active en 2021

Mayotte	National*
30 %	8 %

DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre au 2e trimestre 2022

Mayotte	National*
16 390	5 452 500

PRESTATAIRES DE FORMATION

	Mayotte	National*
Organismes de formation	100 en 2022	78 600 en 2021
CFA/SA	14 en 2022	2 791 en 2021/2022

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2021/2022

Mayotte	National*
1 943	834 063

BUDGET GLOBAL

Évolution du budget du département en millions d'euros

2021	2022
8	9,89

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2019 en millions d'euros

Mayotte	National*
27,87	4 388

BUDGET PRIMITIF 2022 : 8 millions d'euros pour la formation professionnelle

* France Hors Mayotte.

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	260 372 en 2018	270 372 en 2019 299 348 au 1er janvier 2022 (Estimation)	3,84 % (2018/2019)	68 229 198 au 1er janvier 2019 67 813 396 (Estimation Insee au 1er janvier 2022)
POPULATION ACTIVE	74 600 en 2019	73 000 en 2021	-	30 065 000 en 2021
dont 15-29 ans	17 400 en 2019	17 600 en 2021	-	3 036 565 en 2021
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	14 640 (2ème trimestre 2021)	16 390 (2ème trimestre 2022)	11,95%	5 452 500 (2ème trimestre 2022)
Moins de 25 ans	2 475 (2ème trimestre 2021)	2 695 (2ème trimestre 2022)	8,89%	253 900 (France Métropolitaine, 2ème trimestre 2022)
25-49 ans	9 650 (2ème trimestre 2021)	11 045 (2ème trimestre 2022)	14,46%	1 374 000 (France Métropolitaine, 2ème trimestre 2022)
50 ans ou plus	2 510 (2ème trimestre 2021)	2 650 (2ème trimestre 2022)	5,58%	579 600 (France Métropolitaine, 2ème trimestre 2022)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	28 % en 2020	30 % en 2021	3 %	8 % (France métropolitaine)
dont 15-29 ans	Non communiqué	43 % en 2021	-	17,8 % au 2ème trimestre 2022 (France hors Mayotte) 18,5 % en 2021 (France métropolitaine)
dont 30-49 ans	Non communiqué	28 % en 2021	-	6,7 % au 2ème trimestre 2022 (France hors Mayotte) 6,9 % en 2021 (France métropolitaine)
dont 50-64 ans	Non communiqué	17 % en 2021	-	5,2 % au 2ème trimestre 2022 (France hors Mayotte) 5,6 % en 2021 (France métropolitaine)

Sources : Insee, DARES, INSEE Mayotte, Dieccte Mayotte

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA RÉGION	LIBELLE	NB D'EMPLOI / %TAGE	AU NIVEAU NATIONAL (FRANCE HORSMAYOTTE)
SECTEURS GÉNÉRIQUES (en 2020)	Tertiaire marchand	29 %	31 %
	Tertiaire non marchand	55 %	48,6 %
	Industrie	5%	11,6 %

Source : Insee

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	Liste des métiers porteurs à Mayotte	Liste 2022 des métiers émergents *https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2022/05/Guide-metiers-emergents_liste-2022_VF.pdf* Quels métiers en 2030 ? Rapport France Stratégie et la Dares *https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf*

Sources : BDD FAR Centre Inffo, France Compétences, Dares, 2023

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	97 selon le site du Carif-Oref en 2021	100 selon le site du Carif-Oref en 2022	3,09%	78 600 organismes de formation actifs en 2021
Formations commandées par les Conseil régionaux	600 en 2020	1 700 en 2021	183,33%	403 900 en 2021

Sources : Annexes Formation professionnelle aux Projets de loi de finances 2022 et 2023, Carif-Oref Mayotte

APPRENTISSAGE

	DEPARTEMENT			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA	-	14 CFA, 19 sites de formation en mai 2022	-	2 791 en 2021-2022
Montant de la dépense pour l'apprentissage	1 296 000 en 2018	2 341 833 en 2019	80,7 %	294,3 M€ en 2021
Effectif d'apprentis	472 en 2020/2021	1 943 en 2021/2022	311,65 %	834 063 en 2021/2022
Nb de contrats d'apprentissage	506 en 2021	236 en 2022	-53,36%	739 943 en 2021

Sources : RERS 2021 et 2022, Annexes Formation professionnelle aux Projets de loi de finances 2022 et 2023, DEETS

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.
Le Premier Ministre a labellisé 56 pôles de compétitivité pour la Phase IV des pôles de compétitivité (2019-2022).

PAS DE PÔLE DE COMPETITIVITE A MAYOTTE

CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Depuis le 1er août 2018, 17 nouveaux campus ont été labellisés, s'ajoutant aux 78 déjà existants. Le territoire national compte désormais 95 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers.

23 ont été labellisés campus d'excellence en 2021 dont 1 labellisé Campus des métiers et des qualifications à Mayotte.

Campus des métiers et des qualifications Génie civil et écoconstruction en milieu tropical, Labellisé campus d'excellence

- Territoire : Réunion - Mayotte
- Secteurs professionnels : Bâtiment, travaux publics, architecture
- Filière(s) de formation : Bâtiment, travaux publics, architecture et construction, énergies et environnement, bois, matériaux de construction, domotique

Campus des métiers et des qualifications Du management & services numériques

- Territoire : Mayotte - Océan Indien.
- Secteurs professionnels : Management et Services Numériques
- Filière(s) de formation : Professionnelles et qualifiantes : gestion / administration, commercialisation de biens et services, informatique de gestion, Technologiques et universitaires : Générales et grandes écoles - FTLV- Numériques

Source : Ministère de l'Education nationale, 2023

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Groupe Majoritaire Politique	DVD
Président	Ben Issa OUSSÉNI
Vice-Président	Daoud SAINDOU MALIDE, Vice-Président chargé de de la formation professionnelle et de l'éducation

COMMISSIONS

Formation professionnelle, Éducation et Insertion	
Président	M. Daoud SAINDOU-MALIDE
Développement économique et Coopération décentralisée	
Présidente	Mme Bibi CHANFI

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directrice	Christine AYACHE
DGA Pôle développement économique, attractivité du territoire et formation	
Directeur	Enfanne Ali HAFFIDOU

Direction Formation et apprentissage

Direction de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'insertion (DAFPI)	
Directeur	Mouhktar SOILIHI

Source : Conseil départemental, 2023

Services de l'État

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	SUQUET	Thierry	02 69 63 50 00
SGAR	AHRWEILLER ADOUSSO	Maxime	02 69 63 50 00
DEETS	MATTERA	Michel-Henri	02 69 61 03 37
Recteur	MIKULOVIC	Jacques	02 69 61 10 24

Instances et Opérateurs régionaux

Carif-Oref de Mayotte
Directeur : **Youssouf MOUSSA**
Site internet : https://www.cg976.fr

BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDÉS

BUDGETS 2018/2019
En Millions d'euros

Années	Dépenses totales			Formation professionnelle et apprentissage			Enseignement		
	Dépenses			Dépenses			Dépenses		
	totales	Fonction-nement	d'investis-sement	totales	Fonction-nement	d'investis-sement	totales	de fonction-nement	d'investis-sement
2018	35 666 235,33	15 975 017,13	0,00	26 840 001,13 (y compris coût RH)	2 676 000,13	80 000	8 826 234,2	8 826 234	-
2019	36 257 498,86	35 223899,24	1 033 599,62	27 876 583,86 (y compris RH)	2 684 298,24	1 033 599,62	8 380 915	8 380 915	-

Sources : DGCL, Direction des finances du conseil départemental de Mayotte

BUDGET PRIMITIF

Voté le 12 avril 2022 - les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région

Le budget primitif de 2022 est d'un montant de 481 millions d'euros (325 millions d'euros en fonctionnement et 156 millions d'euros en investissement) **dont 8 millions d'euros pour la formation professionnelle.**

BUDGET PRIMITIF DE LA REGION POUR L'EXERCICE 2022 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	325 500 000,00	325 500 000,00
Investissement	155 775 457,56	155 775 457,56
Total	481 275 457,56	481 275 457,56

Source : Conseil départemental Mayotte, 2023

Capacités d'engagement

Libellé	BP 2021	BP 2022	Evol°
Formation professionnelle et apprentissage	8 000 000 € (AP) (Formation professionnelle)	9 887 164 (AP) (Formation professionnelle)	23,59 % (AP)
Fonctionnement	-	21 225 000,00 €	-
Investissement	-	375 000,00 €	-
Développement économique	85 800 000 € (AP) (Développement économique et coopération)	91 680 554 (AP) (Développement économique et coopération)	6,85% (AP)
Fonctionnement	-	17 630 000,00 €	-
Investissement	-	7 450 000,00 €	-

Source : Conseil départemental Mayotte, 2023

PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020

Le projet de contrat plan Etat et collectivité de Mayotte a été validé le 19 mai 2015.

Ce contrat est organisé autour de huit volets thématiques :

- Les infrastructures et les services collectifs de base, la vulnérabilité des territoires et des populations
- L'aménagement urbain et le soutien aux dynamiques territoriales ;
- La gestion des ressources énergétiques et environnementales et les filières d'excellence ;
- Le développement de la recherche et de l'innovation ;
- La cohésion sociale et l'employabilité ;
- Le développement économique durable ;
- Le numérique ;
- La mobilité.

Il met en œuvre également un volet transversal : l'emploi et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Thématique « cohésion sociale et l'employabilité »

Pour répondre aux problématiques liées à l'orientation, la formation, l'insertion et le maintien des publics les plus fragilisés sur le marché du travail, la stratégie territoriale de Mayotte soutiendra les actions suivantes :

- améliorer la connaissance des filières d'emploi et de formation ;
- concourir à la mise en place de la réforme du service public de l'orientation professionnelle, notamment par la mise en réseau des acteurs et leur professionnalisation ;
- sécuriser les parcours professionnels des personnes fragilisées sur le marché du travail et notamment des plus jeunes ;
- identifier et accompagner les entreprises concernées par les mutations économiques ;
- accompagner le déploiement des accords de branches.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

PACTE ULTRAMARIN D'INVESTISSEMENTS DANS LES COMPETENCES MAYOTTE – 2019/2022

Dominique SORAIN, Préfet de Mayotte et Soibahadine IBRAHIM RAMADANI, Président du Conseil départemental de Mayotte, ont signé le 18 juin 2020 une convention annuelle au pacte ultramarin d'investissement dans les compétences (PUIC) 2019-2022.

Les principaux axes de ce pacte :

AXE 1 Garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

AXE 2 Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective

AXE 3 : Innover dans les territoires

AXE TRANSVERSE : S'engager dans la modernisation des contenus, des modes de mise en oeuvre de la formation.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

CPRDFOP

La démarche d'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement de l'Orientation et de la Formation Professionnelle (CPRDFOP) est pilotée par le GIP CARIF OREF.

4 grands axes stratégiques sont ressortis des objectifs communs à l'ensemble des acteurs :

1. La qualité et la pertinence de l'orientation professionnelle ;
2. Le développement d'une relation de proximité entre l'école et l'entreprise ;
3. L'appui aux opérateurs de l'orientation et de la formation professionnelle dans un contexte de changements importants (impacts de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel) ;
4. La gouvernance et la coordination des acteurs.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

DERNIERES ACTUALITÉS

L'apprentissage transfrontalier dans les outremers

L'apprentissage transfrontalier permet à un apprenti d'effectuer une partie de sa formation pratique ou théorique dans un pays frontalier de la France. La mise en place opérationnelle de ce dispositif est conditionnée à la conclusion d'accords bilatéraux avec chaque pays frontalier. Des adaptations s'appliquent aux collectivités d'Outre-mer.
L'article 186 de la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale du 21 février 2022 a inscrit dans le Code du travail, des dispositions concernant le développement de l'apprentissage transfrontalier. Consulter notre article juridique *https://www.centre-inffo.fr/site-droit-formation/encadrement-de-lapprentissage-transfrontalier-par-la-loi-3ds*
Conformément à l'article 188 de cette même loi qui autorise le gouvernement à prendre par voie d'ordonnances jusqu'au 31 décembre 2022, toute mesure relevant de la loi pour définir les modalités d'organisation, de mise en œuvre et de financement de l'apprentissage transfrontalier, une ordonnance n° 2022-1607 du 22 décembre 2022 prévoit des adaptations pour les départements et régions d'outre-mer ainsi qu'à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Sur la liste des dispositions complétées par l'ordonnance en métropole, voir notre article juridique du 5 janvier 2023.
Ainsi, le nouvel article L.6522-5 du code du travail fixe dans le cadre de la mise en place de l'apprentissage transfrontalier, les pays frontaliers pour les Outre-mer sous réserve de la conclusion d'accords bilatéraux correspondant. Pour la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon, les pays frontaliers visés sont les Etats ou territoires de la Caraïbe, les Etats ou territoires du continent américain disposant d'une façade atlantique, tels que le Canada ou certains états des Etats-Unis ; pour La Réunion et Mayotte, il s'agit des Etats ou territoires de l'océan Indien, et des Etats ou territoires des continents disposant d'une façade maritime sur l'océan Indien, tels que l'Ile Maurice ou l'Afrique du Sud.
De plus, un nouvel article L. 6522-6 du code du travail, prévoit par dérogation au regard des habituelles missions des CFA, que la gestion des contrats d'apprentissage conclus en application des règles liées à l'apprentissage transfrontalier, est confiée à l'OPCO unique agréé par arrêté du ministre en charge de la formation professionnelle. Le conseil d'administration de l'OPCO compétent pourra prévoir une modulation des niveaux de prise en charge du contrat pour tenir compte des surcouts liés à l'accompagnement social des apprentis les plus en difficulté.

Source : Site de Centre Inffo, rubrique régions-actualités, janvier 2023

Un forum sur la formation pour insérer tous les publics, même les plus éloignés

C'était une première pour les organisateurs du Carif-Oref, ce Centre animation ressources d'information sur la formation-Observatoire régional emploi formation très présent sur le territoire français. Il est à Mayotte cofinancé par le conseil départemental, l'Etat et les partenaires sociaux.
Tous les profils étaient présents lors du 1er Forum de l'insertion professionnelle et de la formation du Carif-Oref. De celle qui veut devenir infirmière, à celui qui a découvert le métier de matelot.
Une bonne partie de ce que Mayotte compte comme outil de formation était présente à ce 1er Forum de l'insertion professionnelle et de la formation qui se tenait jeudi dernier à la MJC de M'gombani. Ils étaient une quarantaine à avoir investi de leurs stands et banderoles la MJC et à accueillir jeunes et moins jeunes venus en nombre, envoyés par Pôle emploi, la Mission locale, ou encore par les organismes encadrant des chantiers d'insertion.
Pour Ben Abdou Madi Charif, Chargé d'ingénierie formation pour le PLIA (Plateforme de Lutte contre l'illettrisme) et Fatima Abdou Saïd Ndzakou, conseillère numérique à la Cité des métiers, cette première ne sera pas isolée : « Nous espérons la reconduire chaque année, car c'est une de nos missions au Carif-Oref, nous sommes les plus gros fournisseurs de formation et d'emplois. Nous avons ciblé les métiers en tension, dont la santé et la sécurité, en nous basant sur le Schéma régional de la Formation professionnelle, accompagné par les partenaires sociaux dont le Medef ».

Source : Le journal de Mayotte, octobre 2022

Mayotte : 3 EDEC pour améliorer la professionnalisation des salariés

L'île de Mayotte est en proie à une double difficulté : un taux d'illettrisme particulièrement élevé conjugué à un manque d'appétence de la part des entreprises et salariés pour la formation professionnelle. L'opérateur de compétences AKTO, et l'Etat, espèrent corriger le tir avec trois projets d'engagement et développement de l'emploi et des compétences (EDEC) ciblant des secteurs économiques clés**.**

« Le constat de départ est simple : nous avons un fort besoin de professionnalisation. A Mayotte, les entreprises ont besoin d'être accompagnées vers la montée en compétences des salariés. Ici, les niveaux de qualification sont très bas, même pour les métiers de base. Trouver un ouvrier qualifié, c'est compliqué. La majorité des TPE-PME (très petites entreprises – petites et moyennes entreprises) ne sont pas forcément tournées vers la formation, il y a un vrai problème d'appétence. »

Par ces mots, El-Yamine Zakouana, directeur d'AKTO Mayotte, justifie le lancement de trois projets d'EDEC (engagement et développement de l'emploi et des compétences) conclus entre l'opérateur de compétences unique de Mayotte et l'Etat via la DEETS (Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). Les secteurs concernés sont le BTP, la prévention sécurité et l'interprofessionnel.

Acquérir les savoirs de base, sécuriser les parcours

D'ici août 2023, avec un budget total de 1.44 millions d'euros *« 50% AKTO – 50% Etat »*, l'objectif de ces EDEC est double. D'une part, permettre aux salariés des secteurs concernés d'acquérir les savoirs de base en matière de lecture/écriture, *« sur l'île le taux d'illettrisme et d'analphabétisme s'élève à 59%, la faute à une système scolaire très en retard »*, d'autres part accompagner les autres sachant déjà lire/écrire dans leur montée en compétences et la sécurisation dans leur emploi.

« Les deux vont de pair : c'est assez compliqué, quand on ne sait ni lire ni écrire, de prétendre aux formations qualifiantes et certifiantes », relève El-Yamine Zakouana.

Une opération de communication auprès des entreprises est aussi prévue. *« Des conseillers et des experts vont les aider à identifier leurs besoins en compétences, à monter un plan de formation et à solliciter les différents financements. »*

Le choix de déployer des EDEC vers le BTP, la prévention sécurité et l'interprofessionnel ne doit rien au hasard. Porteurs de croissance, l'essor de ces domaines s'inscrit dans le cadre du développement du territoire en s'appuyant sur le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP). A titre indicatif, Mayotte connaît un taux de chômage de 30%.

Appareil de formation local fragile

Sur le papier, 220 salariés du BTP, 110 dans la sécurité et 360 dans le secteur interprofessionnel doivent bénéficier d'une formation d'ici l'été 2023. Or, l'appareil de formation mahorais avec sa trentaine d'organismes de formation pourrait connaître des difficultés à digérer cette mission.

« Si nécessaire, nous ferons appel à des formateurs issus de la Métropole ou de La Réunion, rassure El-Yamine Zakouana, avant de balayer un éventuel recours au distanciel dans la mise en place de certains modules, *c'est compliqué avec un public ne sachant ni lire ni écrire et éloigné des dispositifs digitaux… »*

Source : Le quotidien de la formation, Jonathan Konitz, 1 juillet 2022

NOTES

© Centre Inffo – Décembre 2022

Les Régions au cœur de la formation

Centre Inffo - Décembre 2022

Centre Inffo propose aux professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public de capitalisation dans le champ de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles.

Fort d'une équipe de 72 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses partenaires et ses clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.

Centre Inffo

4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Tél. : 01 55 93 91 91 - www.centre-inffo.fr

Département Régions-Europe-International
contact.regions@centre-inffo.fr